

*L'Adresse—M. Côté*

Le gouvernement a pu ainsi s'assurer que les capitaux tant nécessaires à la mise en valeur des innombrables richesses de notre pays pouvaient désormais affluer sans entrave et participer au renouveau économique de toutes les régions. Comme vous le savez, cette question de développement industriel et régional a fait l'objet d'une partie importante du discours du Trône. Monsieur le Président, permettez-moi d'élaborer quelque peu sur ce sujet. Le développement régional demeure une de nos toutes premières priorités. De toute évidence, les conditions économiques et sociales se sont améliorées partout au Canada depuis deux ans. Le renouveau économique se poursuit et notre politique sociale donne déjà des résultats fort appréciables. Toutefois, en tant que gouvernement sérieusement dédié à l'aplanissement des disparités régionales, nous devons malheureusement constater que malgré des décennies d'efforts et des milliards de dollars dépensés les inégalités d'emploi et de revenu demeurent et elles demeurent criantes dans certaines régions. Le gouvernement entend donc prendre un engagement renouvelé et énergique pour permettre à chacune des régions du pays de réaliser son plein potentiel.

Comme l'a mentionné dans le discours du trône notre premier ministre, le gouvernement a l'intention de réexaminer plusieurs des programmes relatifs au développement régional. Nous croyons fermement que cet examen devrait se faire à la lumière de trois principes très clairs et précis.

Premièrement, ce sont le potentiel et les gens de chaque région, disons-nous, qui devraient être à la source du développement régional. L'expérience démontre qu'avec une assistance appropriée les Canadiens ont la volonté, la détermination et aussi la capacité requises pour susciter le développement de leurs économies régionales.

Deuxièmement, nos programmes de développement économique ainsi que l'administration et la prestation de nos services aux entreprises doivent être beaucoup plus décentralisés.

Troisièmement, nos mécanismes de décisions et de prestations devraient être beaucoup plus efficaces, plus rapides et aussi plus sensibles aux intérêts de notre clientèle.

L'examen de nos programmes de développement régional continuera, monsieur le Président, à se faire en collaboration avec les gouvernements provinciaux. Comme les membres de cette assemblée le savent, les consultations reprendront au plus haut niveau le 17 octobre prochain à Charlottetown alors que le premier ministre rencontrera les premiers ministres des provinces Atlantiques.

Monsieur le Président, beaucoup a déjà été accompli grâce au comité fédéral provincial des ministres sur le développement économique régional. Je me permets d'ailleurs de souligner que ce comité s'est réuni à six reprises déjà depuis février 1985. Un comité de fonctionnaires doit nous soumettre son rapport plus tard dans l'année et ses recommandations devraient nécessairement nous aider à mettre en pratique notre engagement d'éviter ne serait-ce que le gaspillage d'un seul dollar dans la poursuite de cet effort vital pour le Canada.

*[Traduction]*

Comme le discours du trône vous l'a appris, monsieur le Président, l'agence de coordination des initiatives fédérales de développement dans la région de l'Atlantique sera créée sans tarder, compte tenu de la nécessité de consulter les gouvernements provinciaux et les représentants de la collectivité et du

monde des affaires de la région. Le mandat et l'organisation de cette agence reflèteront les trois principes que j'ai déjà mentionnés, à savoir un développement fondé sur les ressources humaines, des débouchés dans les provinces de l'Atlantique et un processus de décision décentralisé, et une meilleure adaptation.

Je souligne que ces principes guideront nos efforts non seulement dans le Canada atlantique, mais surtout ailleurs au Canada, notamment dans l'Ouest où nous insisterons particulièrement sur la diversification de la base économique de la région. Nous confirmerons ainsi clairement l'engagement du gouvernement à réaliser une croissance économique équilibrée dans toutes les régions de notre beau pays. De même que le Canada ne peut pas se permettre de négliger l'importante contribution de toutes les régions au bien national, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser inexploité le plein potentiel de la moitié de notre population.

● (1250)

Les femmes en particulier sont victimes des inégalités inhérentes à notre société. Elles sont doublement désavantagées si des difficultés économiques dans leurs régions ont des répercussions néfastes sur leurs perspectives d'emplois et sur la qualité de leur vie familiale.

Dans son effort de rectification des disparités régionales, le gouvernement bénéficiera certainement des conseils très importants des femmes sur les meilleures orientations et les initiatives politiques les plus souhaitables. J'espère que la relance de leurs communautés leur ouvrira des perspectives d'emplois plus nombreuses et meilleures et des débouchés personnels plus intéressants. Les femmes feront partie de la nouvelle association du gouvernement fédéral et des régions du Canada. Je crois qu'elles bénéficieront d'une part égale de la prospérité et de la stabilité qui en résultera.

Ce n'est toutefois là qu'un seul aspect de l'équation. Nous avons la volonté farouche d'encourager le développement de l'industrie partout au Canada. Dans cet esprit, nous avons l'intention de réexaminer notre principal programme d'aide à l'industrie, le Programme de développement industriel régional, ou PDIR.

Ce programme a été lancé par le précédent gouvernement pour accomplir toutes sortes d'objectifs, peut-être trop. Du fait de la complexité du programme et des différences de traitement selon les régions, le gouvernement n'a pas été en mesure notamment de venir en aide à divers projets de qualité, en particulier dans l'ouest du Canada. Nous avons l'intention de revoir de très près l'efficacité du système actuel en vertu duquel sont déterminés les niveaux d'aide susceptibles d'être accordés à des projets dans les diverses régions.

*[Français]*

Monsieur le Président, nous allons aussi étudier, dans le cadre du réexamen du PDIR, les divers moyens qui s'offrent à nous pour tenir compte d'une des préoccupations fondamentales de notre gouvernement, la productivité.

La recherche de la productivité est essentielle pour permettre et pour assurer le développement de nouveaux procédés de fabrication et pour rendre aussi possible la commercialisation de nouveaux biens et services. L'invention et le transfert de technologie doivent donc, à notre avis, marcher de pair.